CADRES EN MISSION Formation

Programme de la formation

Bilan professionnel

Mixte sur site et à distance

24 heures

Tout public

À partir de 1 800 € Net de taxe par participant

Profil des participants

Ce programme de bilan de compétences s'adresse à toute personne souhaitant faire un point sur sa carrière pour envisager de nouveaux horizons (formation, promotion, changement de structure, réorientation, création d'activité ...).

Experte dans l'accompagnement des personnes hypersensibles et haut potentiel, je propose un parcours de bilan de compétences ajusté aux besoins spécifiques de ces personnes.

Prérequis

Le bilan de compétences s'adresse aux salariés en CDI et CDD, aux intérimaires, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs indépendants, aux agents de la fonction publique, aux personnes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Objectifs

Le bilan de compétences a pour objectif de mettre en lumière les aptitudes professionnelles et personnelles pour définir un projet professionnel unique, personnel et adapté.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Le bilan de compétences vise à travailler sur le parcours de vie professionnelle et personnelle pour mettre en avant les talents, les sources de motivation, les besoins et bien sûr les trois composantes de compétences que sont les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être.

Lorsque j'accompagne des personnes hypersensibles et/ou haut potentiel en bilan de compétences, je porte une attention particulière au savoir-être qui correspond à un très fort besoin pour ces personnes. Il s'agit en effet de travailler sur l'accueil des émotions, le manque de confiance en soi, le syndrôme de l'imposteur, le besoin de complexité, l'appétence pour les multi-activités, le risque important d'ennui, la procrastination, les difficultés de communication, la prévention du burn-out (ou de la rechute ...) ... Autant de trait de personnalité et de modes de fonctionnement qui nécessitent d'être compris et ajustés pour ne pas entraver la réflexion et la mise en oeuvre d'un projet professionnel.

Contenu

Plusieurs grandes étapes jalonnent le parcours d'un bilan de compétences.

CADRES EN MISSION Formation

Un premier entretien sans engagement, non facturé.

- C'est l'occasion de présenter le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils que j'utilise.
- C'est un rendez-vous informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.
- Je prends des notes afin de préparer l'individualisation du projet lorsqu'une suite est donnée à ce premier rendez-vous.

La phase préliminaire : le démarrage du bilan de compétences

C'est un rendez-vous qui permet de :

- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et de les valider ensemble.
- Déterminer les modalités d'accompagnement, et co-construire le programme personnalisé mentionnant les outils et les méthodes utilisés.
- Confirmer votre engagement sur la base de ce programme.

La phase d'exploration : le coeur du bilan de compétences

Cette phase est composée de travail personnel et de temps d'échange en séance. Elle permet de :

- Analyser les déclencheurs qui vous permettront de mettre en oeuvre le changement que vous souhaitez
- Appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations (exemples d'outils : roue des valeurs, ikigaï)
- Identifier et conscientiser vos compétences professionnelles (ex : tableau des compétences)
- Mettre en lumière vos ressources, vos talents et potentiels inexploités (ex: arbre de vie)
- Approfondir la connaissance de soi (ex test Riasec, Disc, enquête d'image ...)
- Déjouer des croyances, le manque de confiance en soi, le syndrôme de l'imposteur, les peurs ... (ex : le tabouret de l'estime de soi, la négociation entre parties ...)
- Faire émerger un projet professionnel (ex : protocole Walt Disney)
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain ...).
- Initier un plan d'actions pour la mise en oeuvre du projet professionnel.

La phase de conclusion

Elle a pour but de :

- Vous permettre de vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider votre projet professionnel.
- Déterminer un plan d'action concret qui contient les conditions, les moyens, les modalités et les étapes de mise en oeuvre de votre projet professionnel.
- Co-rédiger un document de synthèse comportant : l'objectif initial de votre bilan de compétences, le travail effectué, le(s) projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, le plan d'actions pour la mise en oeuvre de ceux-ci. Cette synthèse est confidentielle. Vous en êtes le seul propriétaire.

La phase de suivi à 6 mois

C'est un court entretien qui permet de :

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.

- Apprécier l'impact du bilan de compétences sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits.
- Recenser les difficultés éventuelles de mise en oeuvre et définir des actions correctives le cas chéant.

Pédagogie et organisation

Pour les temps de travail en binôme, je propose :

- des séances en présentiel, à mon cabinet 30 rue de l'Abondance - 69 003 Lyon
- ou en distanciel
- ou une combinaison des deux en fonction des préférences et possibilités de la personne que j'accompagne.

Les séances, qu'elles soient présentielles ou distancielles, sont des moments privilégiés au cours desquels j'écoute, je questionne, j'ouvre le champ des possibles, j'offre un effet miroir, je facilite la prise de recul, j'accompagne l'analyse et le discernement sur les différents aspects du projet professionnel émergent.

Les séances sont consacrées :

- au partage sur le travail personnel mené en interséance
- à l'échange sur l'évolution du projet professionnel
- au vécu d'exercices ou protocoles proposés au coeur de la séance
- à des temps de conseil et de pédagogie
- à la présentation du travail à réaliser pour la séance suivante.

Les séances se déroulent en moyenne tous les 15 jours.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Attestation de formation

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation...)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Spécialisée dans l'accompagnement des émotions, de l'hypersensibilité, des profils atypiques (HPI, multipotentiel ...), je suis coach professionnelle certifiée, maître-praticien PNL, facilitatrice en co-développement et consultante en bilan de compétences.

Je connais par ailleurs le milieu associatif et de l'entreprise par mes expériences professionnelles : j'ai été adjointe de direction d'une association nationale, j'ai fait du conseil en entreprises pendant 6 ans et j'ai dirigé pendant 10 ans un service d'autopartage.